

Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 - 2028

Élaboration du SRS-PRAPS 2023-2028

Instance régionale du PRS du 23 janvier 2023



Rappel du contenu du PRS 2018-2028 arrêté en juin 2018 et révisé en décembre 2019

**Un cadre d'orientations stratégiques
2018-2028**

structuré en 7 axes stratégiques
et 1 axe transversal « partenariats et démocratie »

**Un schéma régional
de santé 2018-2023**

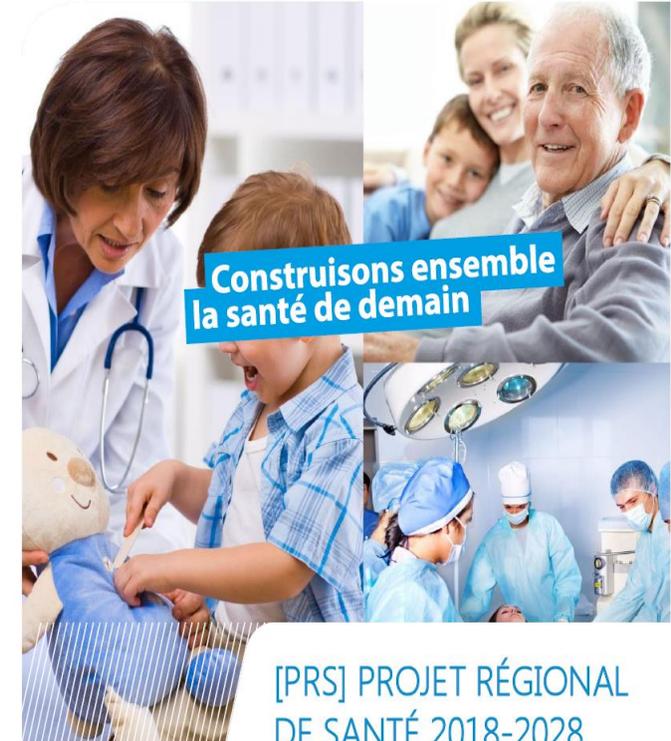
Parcours

Offre de
santé

ORSAN

Transfrontalier

**Un programme régional pour l'accès à la
prévention et aux soins des plus
démunis 2018-2023 (PRAPS)**



[PRS] PROJET RÉGIONAL
DE SANTÉ 2018-2028

Schéma Régional de Santé
& Programme régional d'accès à la prévention et aux soins
des personnes les plus démunies



Cadrage pour l'élaboration du SRS-PRAPS 2023-2028



Opposable
Resserré autour de
quelques objectifs
opérationnels et
résultats à atteindre

Un SRS – PRAPS
2023-2028

qui engageront
l'Agence et ses
partenaires et pour
lesquelles l'Agence
concentrera tous les
moyens nécessaires

4 Priorités

1. Renforcer la **prévention** au plus près des **jeunes (0-16 ans)** et de leurs parents
2. Minimiser **l'impact environnemental** sur la santé des populations dans un contexte de changement climatique
3. Optimiser **l'accès aux soins non programmés** dans chaque territoire
4. Encourager un écosystème de la santé favorable à La **préservation de l'autonomie aux différents âges de la vie.**

L'organisation
de l'offre de
santé

Offre de soins (activités de soins), offre médico-sociale, permanence des soins en établissements de santé, ORSAN, laboratoires de biologie médicale, transfrontalier

Des feuilles
de route par
parcours et
axes PRS

Un programme de travail pluriannuel de l'Agence constitué des feuilles de route 2023-2028 selon les 8 axes stratégiques et les 10 parcours prioritaires du PRS.

10 « Parcours de santé » prioritaires

1. Personnes âgées
2. Personnes en situation de handicap
3. Personne en situation sociale fragile
4. Santé des enfants et des adolescents
5. Santé mentale
6. Maladies chroniques
7. Patients atteints de cancer
8. Maladies neuro-cardiovasculaires
9. Maladies neurodégénératives
10. Maladies rares

8 axes stratégiques du PRS

1. Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
2. Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité
3. Adapter la politique de ressources humaines en santé
4. Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours => **7 parcours de santé**
5. Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité sociale dans une logique inclusive => **3 parcours PA, PH et personnes en situation sociale fragile**
6. Développer les actions de qualité, de pertinence et d'efficacité des soins
7. Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé
8. Développer les partenariats et la démocratie en santé

Gouvernance et principes



Stratégique

COFIL Interne PRS
Instance PRS régionale

Tactique

Journées
thématiques
régionales

Contributions écrites
des partenaires et
instances de
démocratie en santé

Opérationnel

Chefs de projet par
priorités PRS
Référénts « Offre et
« Parcours PRS »

Concertation

CRSA, CTS, conseil de
surveillance,
parlementaires, CR
(dont CESER), CD,
maires, usagers (dont
CDCA), etc.

Une co-construction du SRS-PRAPS 2023-2028 s'appuyant sur :

- Le bilan 2018-2022 du PRS par axe stratégique
- Les résultats des évaluations en cours
- Les conclusions des CNR
- Les enseignements de la crise sanitaire
- Les orientations nationales

en concertation avec nos partenaires selon :

- Des contributions écrites de nos partenaires
- Des points d'échanges réguliers dans le cadre des instances externes existantes
- Des journées thématiques régionales

et un partage d'information PRS

- Espace collaboratif OSMOSE



Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 - 2028

Élaboration du SRS-PRAPS 2023-2028 en région Grand Est

Gouvernance



Instances	Rôle	Composition	Calendrier
Instance régionale PRS	<ul style="list-style-type: none"> • Être force de propositions quant à la définition de nos priorités de santé pour 2023-2028, et des conditions de réussites pour leur déploiement dans nos territoires ; • Suivre les différentes étapes d'élaboration, de mise en œuvre, de bilan et d'évaluation du PRS ; • Veiller à l'articulation du PRS avec les autres politiques publiques ; • Porter la politique régionale de santé définie pour les 5 années à venir auprès des structures, professionnels de santé, services de l'État, élus, représentants d'usagers, etc. 	Représentants <ul style="list-style-type: none"> - CRSA - Assurance maladie - Santé publique France - État en région : <i>SGARE, commissaire à la lutte contre la pauvreté, Recteur</i> - Collectivités territoriales - <i>Conseil régional</i> - Fédérations et représentants des professionnels - Doyens des 3 universités - Présidents des CTS 	Tous les mois, dates déjà fixées : 23/01 et 03/03
Journée régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les partenaires sur le schéma cible de l'offre de soins / PDSSES 	A définir en fonction du périmètre des priorités	Fin février / début mars ; dates à fixer

Gouvernance

En externe

Instances	Rôle	Composition	Calendrier
Journées régionales	<ul style="list-style-type: none"> Concertation avec les partenaires sur les objectifs et résultats à 5 ans pour les 4 priorités 	A définir en fonction du périmètre des priorités	avril
Instances existantes CRSA et ses commissions, CTS, Conseil surveillance, comité régionaux soins de proximité, etc. Réunions des élus/parlementaires	<ul style="list-style-type: none"> Information sur les travaux / échanges / contributions des partenaires sur les objectifs et résultats à 5 ans pour les 4 priorités, parcours du PRS, et « Offre » 	Selon composition des instances	En fonction du calendrier des instances

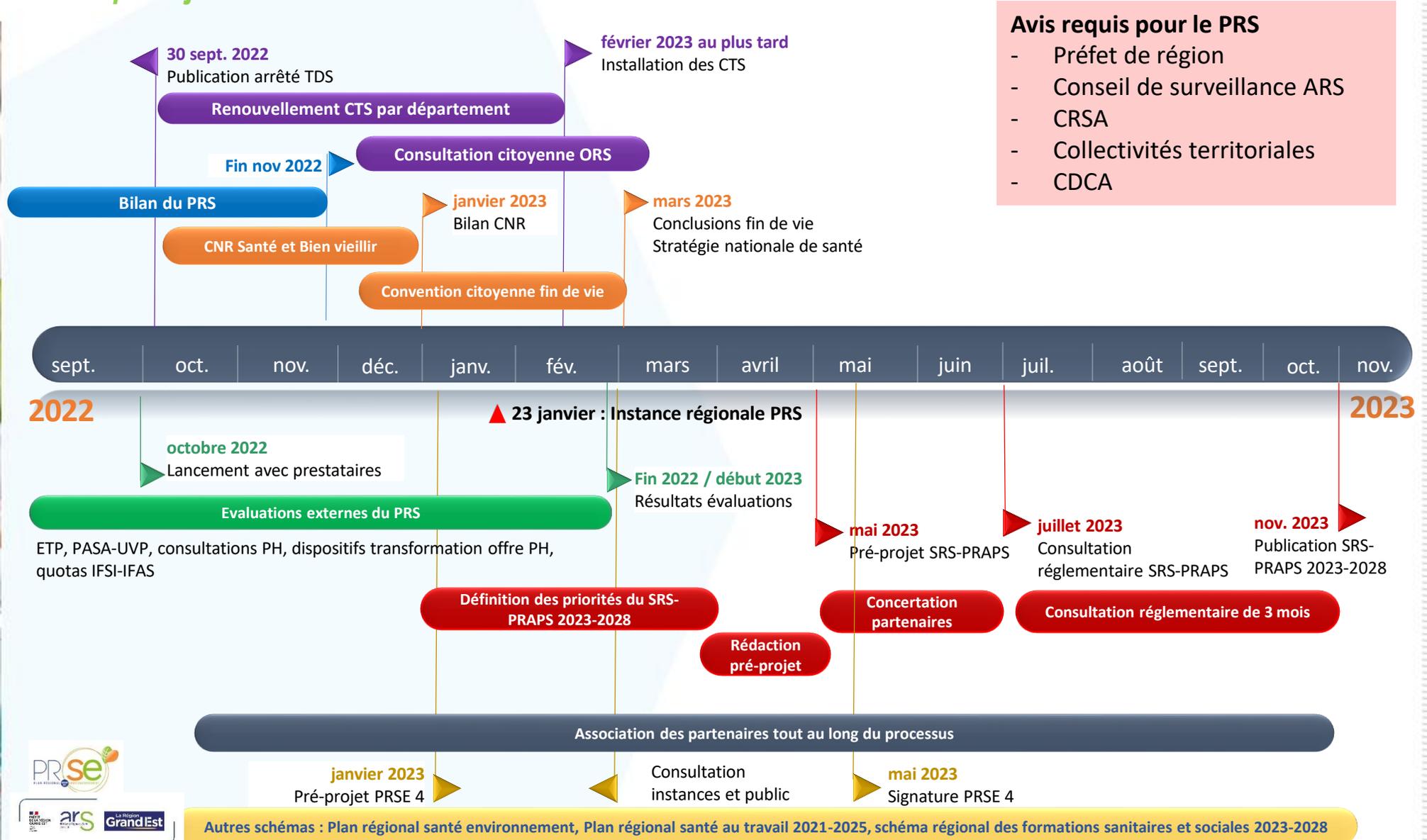




Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 - 2028

Élaboration du SRS-PRAPS 2023-2028 en région Grand Est

Principaux jalons et calendrier



Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 - 2028

Point sur les activités de soins 2023-2028



Focus : avancement parution texte juridique « Activités de soins »

À ce jour, les travaux ont été suspendus pour les thématiques suivantes :

- Traitement des grands brûlés
- Soins de longue durée
- Traitement de l'insuffisance rénale chronique par expuration extrarénale
- Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales
- Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néo natalité
- Greffes

5 thématiques ne disposent pas d'instructions

- Activité interventionnelle sous imagerie médicale en cardiologie
- Médecine
- Chirurgie
- Soins critiques
- Radiologie diagnostique et interventionnelle

6 thématiques avec instructions

- Médecine nucléaire
- HAD
- Neuroradiologie interventionnelle
- Soins médicaux de réadaptation
- Traitement du cancer
- Psychiatrie

Questions qui demeurent pour
l'application concrète (*actes,
détenteur de l'autorisation, etc.*)





- Février :
 - Point en CSOS du 7 février
 - Appel à contribution écrite des partenaires pour un retour début mars
- Mars :
 - Définition du schéma cible PDSES et « Organisation de l'offre de soins (OQOS) »
 - Assises régionales des urgences et organisation des soins avec les partenaires
- Avril : Consolidation du pré-projet de SRS 2023-2028
- Mai : Concertation
- Juillet : Consultation réglementaire

par le POS. Ce comité, qui se réunira

Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 - 2028

**Temps d'échange sur l'organisation
des travaux du SRS-PRAPS 2023-2028**

Instance régionale du PRS du 23 janvier 2023



Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 – 2028

Point d'avancement Bilan et évaluations du SRS-PRAPS 2018-2023



Un bilan 2018-2022 du SRS-PRAPS 2018-2023 présentant quelques actions réalisées, les chiffres-clés, les enseignements de la crise sanitaire et quelques enjeux/pistes 2023-2028, structuré selon les 8 axes stratégiques du PRS 2018-2028 et comportant des liens sur des documents complémentaires notamment vidéos :

1. Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
2. Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité
3. Adapter la politique de ressources humaines en santé
4. Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours
5. Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité sociale dans une logique inclusive
6. Développer les actions de qualité, de pertinence et d'efficacité des soins
7. Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé
8. Développer les partenariats et la démocratie en santé

Un bilan mis à disposition des membres de l'instance régionale PRS sera diffusé aux membres de la CRSA et mis en ligne sur le site Internet de l'agence

Point d'avancement des travaux de bilan et d'évaluation du SRS-PRAPS 2018-2023

L'évaluation externe du SRS-PRAPS 2018-2023 doit permettre de porter une analyse qualitative plus approfondie de certains projets ou dispositifs avec l'appui d'un prestataire externe afin de tirer les enseignements qui faciliteront l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique régionale de santé 2023-2028

- Un marché cadre conclu pour 4 ans permettant d'évaluer chaque année un portefeuille de projets / dispositifs ;
- Cinq dispositifs font l'objet d'une évaluation externe lancée en septembre 2022 :
 - L'éducation thérapeutique du patient ;
 - Les consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap ;
 - Les pôle d'activité et de soins adaptés et les unités de vie protégée ;
 - La transformation de l'offre médico-sociale ;
 - L'attractivité des formations de soignants, suivi de cohortes des étudiants en soins infirmiers, masseurs-kinés, aides-soignants et infirmiers de pratiques avancées.

Prochaines étapes :

- Mars : résultats des évaluations lancées en septembre 2022 ;
- Identification de dispositifs à évaluer et à lancer avant fin 2023.

Construire ensemble le futur schéma régional de santé 2023 - 2028

Élaboration du SRS-PRAPS 2023-2028

Instance régionale du PRS du 23 janvier 2023

Prochaine séance le 3 mars 2023

